

# RENAAL-TOGO

## Réseau National d'Action sur les Armes Légères

---

*Lomé, le 17 juin 2006*

*A*

Monsieur le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement  
Primature, Cité OUA  
LOME

Objet : *Lettre de félicitation*

Monsieur le Premier Ministre,

Le Réseau National d'Action sur les Armes Légères (RENAAL-TOGO) a l'agréable plaisir de venir exprimer ses vives félicitations au Gouvernement Togolais pour avoir signé avec ses pairs de la CEDEAO ce 15 juin 2006 à Abuja (Nigeria) la Convention sous régionale sur les Armes Légères. Votre engagement politique, votre consécration et vos efforts concertés dans la lutte contre la prolifération des armes légères ont culminé à cet acquis significatif quelques jours seulement avant le début de la Conférence de Révision du Programme d'Action des Nations unies en vue de Prévenir, Combattre et Eliminer le Commerce illicite des Armes Légères Sous Tous Ses Aspects au quartier général des Nations unies à New York.

Avec cette Convention, le RENAAAL et l'ensemble de la société civile togolaise croient que le Gouvernement va pouvoir harmoniser la législation nationale sur les armes à feu et leurs munitions dans le sens strict de renforcer la sécurité et le développement au plan national.

Le RENAAAL-TOGO apprécie avec hauteur l'excellente collaboration qui prévaut entre la Société civile togolaise engagée pour le contrôle des armes légères et le Gouvernement Togolais à travers la Commission Nationale et souhaite la voir se raffermir davantage pour épargner à notre peuple les pénibles conséquences de l'expansion et du mauvais usage des armes légères.

Le RENAAAL-TOGO invite le Gouvernement et le Parlement Togolais à accorder sans plus tarder une attention spéciale à la Convention en vue de sa ratification. Mais au-delà, la Conférence de révision de New York (26 juin-07 juillet 2006) constitue une occasion décisive de faire en sorte que le processus des Nations Unies sur les armes légères se concentre effectivement sur l'amélioration de la sécurité des personnes biens au cours des six prochaines années. Nous exhortons le Gouvernement Togolais à y adopter une position ferme en approuvant des mesures énergiques aux fins de contrôler les transferts internationaux d'armes légères, d'améliorer la sécurité des stocks d'armes, et de lutter contre la violence armée. Pour cela, il a tout le soutien du peuple togolais.

Dans l'attente de nouvelles victoires, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Coordinateur national

R. GLOKPOR

Ampliation : *Commission Nationale de lutte contre  
la prolifération illicite des armes légères*